

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2017

DÉCISION N° 2017 / 56 / Montagne d'Or / 4

PROJET DE MINE D'OR EN GUYANE

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants
- vu sa décision n° 2017 / 43 / Montagne d'Or / 3, du 6 septembre 2017, décidant de l'organisation d'un débat public,
- vu sa décision n° 2017/56/Montagne d'or /4, désignant Monsieur Roland PEYLET comme président de la Commission particulière du débat public

sur proposition de Monsieur Roland PEYLET et après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article unique :

Les personnes suivantes sont désignées comme membres de la commission particulière en charge de l'animation du débat public sur le projet de la Compagnie minière Montagne d'Or en Guyane :

- Madame Claude BREVAN
- Monsieur Victor BANTIFO
- Monsieur Eric HERMANN
- Monsieur Jean-Claude MARIEMA
- Monsieur Yunaluman THERESE

Le Président



Christian LEYRIT